

## LES CARACTERISTIQUES DES ARTICLES

En matière de gestion des stocks, un article peut être une marchandise, un produit, un équipement, un outillage ou une pièce quelconque. Chaque article possède une fiche informatique dans laquelle sont introduits tous les renseignements nécessaires pour sa commande, son transport, son stockage et sa gestion physique. La création informatique des fiches d'articles est effectuée dans le but de réduire les nombreuses opérations de saisie lors des commandes, mais aussi pour limiter les erreurs et conserver à jour les renseignements sur ces articles.

### LA FICHE ARTICLE

FICHE D'ARTICLE : CREATION / MODIFICATION			
Numéro: 144-253-1		Emetteur: LUCAS	
Date de création: 12/10/2005			
<b>DONNEES DE BASE</b>			
Code Article :	568921	Conditionnement :	1 LAMPE PAR CARTON
Désignation :	LAMPE 60W / 200V	Unité :	P
Fabricant :	MAZDA	Poids :	50 G
Réf. Fabricant :	B22	Volume :	X
<b>DONNEES DE CLASSIFICATION</b>			
Famille Article :	MATERIEL D'ECLAIRAGE	Groupe de produit :	CONSOMMABLE
Sous Famille Art. :	ECLAIRAGE HABITAT	Article critique :	NON
<b>DONNEES DE PLANIFICATION</b>			
Stock Minimum :	20	Modèle approv. :	SM
Stock Maximum :	120	Code ABC :	B
Stock de Sécurité :	0	Délais Approv. :	10 J
Taille du lot :	X	Blocage Approv. :	X
Code de gestion :	X	Blocage sortie :	X
<b>DONNEES DE STOCKAGE</b>			
Magasin :	EST ABOBO	Durée de conservation :	X
Emplacement :	D12	Classe Mat. Dangereuse :	X
<b>DONNEES COMPTABLES</b>			
Compte Général :	12400	Prix moyen de base :	250
		Prix de vente :	X

Selon le contexte, le milieu et la profession exercée, l'intérêt et le jugement que l'on porte sur un article changent. Pour le gestionnaire des stocks, les éléments essentiels à apprécier à la vue d'un article sont ventilés dans les principales rubriques de la fiche ci-dessus. Voici quelques précisions supplémentaires.

## LES DONNÉES DE BASE

### (1) *La désignation de l'article*

La désignation d'un article est le libellé utilisé dans les documents pour l'achat ou la demande de cet article. Élément principal de l'information dans une relation client - fournisseur, elle décrit l'article et doit fournir de nombreux renseignements permettant de l'identifier.

Voici deux exemples détaillés de désignations :

#### Exemple 1

- Graisse
- Graisse SKF
- Graisse SKF pour roulements
- Graisse SKF en tube de 20g Pour roulements

#### Exemple 2

- Riz
- Riz blanc
- Riz blanc parfumé
- Riz blanc parfumé en sac de 25kg

Il est évidemment d'après ces exemples que la qualité des détails et précisions sur la désignation améliore l'identification de l'article. Cette technique élimine pratiquement les risques de livraisons non conformes dues à une erreur d'interprétation. La bonne désignation d'un articles est par conséquent celle qui comporte le maximum de renseignements utiles et facilitant leur reconnaissance (le type d'emballage ; la capacité de l'emballage ; la quantité dans le lot, dans la boîte ou dans le paquet ; la marque ; les dimensions ; la forme, la couleur ; le poids, la matière, l'utilisation ...)

### (2) *L'unité de gestion ou de comptage*

L'unité de gestion est l'unité utilisée pour les entrées et les sorties des articles dans le magasin. Elle est généralement la plus petite unité de comptage commune. En prenant pour exemple le cas d'un lubrifiant emballé dans des contenants de 5 litres, 10 litres, 20 litres et 25 litres. L'unité de gestion la plus équitable serait le « litre ». Chaque produit est généralement géré en une seule unité dans le même magasin.

Cependant, lorsque l'on remarque la présence d'un produit en unités différentes et régulièrement utilisé, l'idéal est de considérer chacune de ces unités comme un article distinct.

Exemple :

*Article 1 : Huile PALMOR en bidon de 1L*

*Article 2 : Huile PALMOR en bidon de 5L*

*Article 3 : Huile PALMOR en bidon de 25L*

Bien qu'il s'agisse du même produit (huile PALMOR) les articles 1, 2 et 3 sont gérés distinctement. Dans le cas d'espèce, l'unité de gestion va se rapporter à l'emballage (le bidon). Mais la différence entre ces trois articles est la capacité du bidon. Celle-ci est bien précisée sur la désignation.

(3) *Le code d'identification de l'article*

Dans certains magasins, le gestionnaire des stocks attribut un code à chaque article. Ces codes très significatifs ne sont pas conçus et affecté au hasard. Il s'agit généralement d'un cryptage des informations liées à l'usage et aux caractéristiques principales de l'article. Ce code peut par exemple révéler les dimensions de l'article ; son numéro de repère sur un dessin technique s'il s'agit d'une pièce de rechange ; la référence du fabricant, la puissance ou la tension de marche pour une pièce électrique, la classe d'origine pour des articles normalisés ... Lorsqu'une même entreprise dispose de plusieurs magasins, chaque article porte le même code dans tous ces magasins. Le code d'identification de l'article est communément appelé « code d'article »

(4) *La référence du fabricant*

C'est le code que le fabricant affecte à l'article. Il est transmis au fournisseur de façon complète lors des achats. Pour le cas spécifique des pièces de rechange, c'est une information indispensable à inscrire sur le bon de commande.

(5) *Les aspects logistiques et le conditionnement*

Il s'agit de l'ensemble des dispositions requises ou d'informations à considérer avant de manipuler ou déplacer un article. Entre autres, il peut être mentionné ici la nature et la résistance de l'emballage, les dimensions du colis, les points d'arrimage ou les supports pour le transport, le poids, le volume, l'étiquetage de sécurité et de manutention, la hauteur de gerbage maximum...

## LES DONNÉES DE STOCKAGE

### (6) *Les contraintes de stockage*

Les contraintes de stockage peuvent se résumer comme une somme d'obligations pour un article à être rangé uniquement dans des conditions et des milieux qui lui sont compatibles. Il s'agit d'un ensemble de prescriptions faites par son fabricant. Elles se rapportent généralement :

- au respect des conditions de températures (ranger l'article dans un local climatisé);
- à la protection de l'article avant le stockage (couvrir la pièce de papier gras ou de graisse afin de la protéger contre la rouille) ;
- à l'interdiction de le regrouper avec d'autres articles de nature différente ;
- à toute autre recommandation quelconque (ne pas gerber....)

Tous ces éléments influencent le choix du magasin et celui de l'emplacement de l'article sur la zone de stockage.

### (7) *L'emplacement de l'article dans le magasin*

C'est le point de stockage ou l'adresse de l'article dans le magasin. Il s'agit très souvent d'un code numérique ou alphanumérique qui permet d'identifier exactement dans quel magasin et à quel endroit de ce magasin se trouve l'article recherché. Le code de l'article et son emplacement sont habituellement marqués sur une étiquette et collés sur chaque article rangé dans le magasin.

### (8) *La disposition de l'article dans le magasin*

Tout article dans le magasin est rangé à un emplacement qui le rend visible et facilement accessible. Pour raison de convenance, les articles destinés à un usage rapproché sont de préférence regroupés à des emplacements voisins. Ceci élimine les pertes de temps lors des sorties. La mauvaise disposition des articles peut provoquer la naissance de stocks dormants ou rossignols dans le magasin. Car le recours aux procédures informatiques mise en place pour la recherche d'un article n'est pas appliqué à tous les coups. Lorsque la recherche physique prévaut sur la recherche informatique ou documentaire, l'article mal disposé est tout simplement oublié.

## LES DONNÉES DE PLANIFICATION

Les données de planification d'un article sont les renseignements essentiels liés aux quantités et aux délais que le gestionnaire lui affecte à l'issue d'une étude des consommations. Ces derniers sont ensuite utilisés sur une période annuelle comme des indicateurs dans le suivi des stocks.

(9) *Le stock minimum.*

C'est le niveau bas de stock qui, lorsqu'il est atteint, déclenche la passation d'une commande. Estimé en fonction des besoins dans le temps, il couvre la consommation durant le délai d'approvisionnement ; c'est à dire le temps qui s'écoule entre la date d'émission de la commande et la date de livraison de l'article.

(10) *Le stock maximum.*

C'est le niveau maximal, le plafond de stock à ne pas dépasser pour un article donné dans le magasin.

(11) *Le stock de sécurité.*

C'est une quantité d'un article qui, en plus du stock minimum, est gardée dans le magasin afin de pallier les ruptures de stock. Un stock de sécurité est affecté uniquement aux articles dont une rupture aurait des conséquences significatives ; car son entretien engendre un coût supplémentaire pour l'entreprise. Il est important de noter que le stock de sécurité n'est jamais permanent, si non il entrerait dans le stock minimum de l'article. C'est un stock qui est constitué temporairement en prévision d'un événement à risque pour l'entreprise (grève, hausse des prix sur le marché, grosse commande, mauvaise météo ...)

(12) *Le stock d'alerte.*

C'est la somme du stock de sécurité et du stock minimum. Lorsqu'un stock de sécurité est affecté à un article, c'est l'atteinte du stock d'alerte qui déclenche le réapprovisionnement.

(13) *La taille du lot.*

C'est la quantité généralement invariable à acheter à chaque passation de commande d'un article. Cette case est remplie sur la fiche uniquement pour les articles commandés par lot.

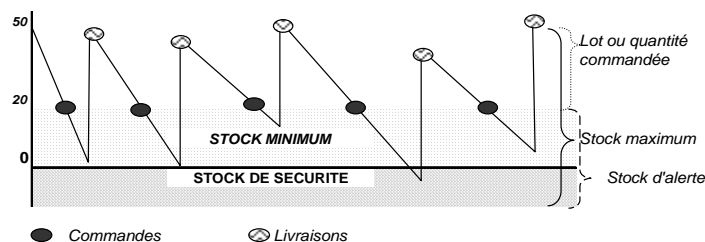


Figure 1 : Courbe de consommation, niveau des stocks et points de commande

(14) *Le code de gestion de l'article*

Dans certains programmes informatiques, la notion de « code de gestion » est utilisée pour désigner le modèle d'approvisionnement appliqué à un article. Il ne s'agit donc ni du code d'identification que le gestionnaire des stocks attribue à chaque article dans le magasin (code article), ni de la référence que le fabricant a donnée à ce même article. Le code de gestion est une contrainte de quantité que l'on affecte à un article pour en limiter et contrôler les commandes de réapprovisionnement.

Ce code permet de paramétrer pour un article :

- des commandes par lot fixe
- des commandes en nombre limité d'unités
- des commandes en nombre illimité d'unités
- des commandes externes interdites (transactions restreintes entre magasins d'une même organisation)
- des commandes interdites si le stock minimum n'est pas atteint
- des commandes limitées, empêchant le dépassement du stock maximum

Autres fiches liées à ce thème et publiées dans notre site :

- ✓ *Les modèles d'approvisionnement*
- ✓ *La gestion des fiches articles*
- ✓ *Classification et nomenclatures*